



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU jeudi 27 février 2014
18 heures 00

PP/MG

N° 001642

Service Finances -
Budget 2014 -
Sections
d'investissement -
Ouverture de crédits
en application de
l'article L .1612.1 du
C.G.C.T

Affiché le :

Le **jeudi 27 février 2014 à 18 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Jean-Luc BICHON (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Véronique GACH (5ème Adjoint) donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-François DORE, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Le conseil est informé qu'en application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque le budget n'est pas adopté avant 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, dont les échéances antérieures au vote du budget peuvent être mandatées.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ouvrir les crédits sur les programmes suivants :

Programme OFI – Opérations financières

Article 271 – Titres immobilisés : 2 000 € (Actions Société Publique Local «Territoire Vaucluse »)

Programme 1106 – Aménagement M J C

Article 21318 – Travaux : 3 500 € (Grandes baies vitrées salle danse MJC)

Programme 1900 – sécurité bâtiments communaux

Article 2188 – Autre matériel : 700 € (Changement miroir judo club)

Programme 2003 – travaux routiers

Article 2151 – Réseaux de voirie : 45 000 € (Complément travaux voirie chemin piscine Viton)

Programme 2006 – Grosses réparations voirie

Article 2151 – Réseaux de voirie : 15 000 €(Travaux divers voirie)

Programme 2007 – Eclairage Public

Article 21538 – Réseaux Eclairage Public : 10 000 €(platine feux et mâts EP)

Programme 2019 – Signalisation routière

Article 2152 – Installations de voirie : 5 000 €(Panneaux signalisation divers quartiers)

Programme 4100 – Ecoles 1^{er} degré

Article 2313 – Travaux : 75 000 € (Salles d'hygiène écoles « les Cordeliers » « les Romarins »)

Programme 4100 – Ecoles 1^{er} degré

Article 2312 – Travaux : 8 000 € (Remplacement plexiglas Cordeliers, porte accès Giono)

Programme 2083 – Aménagement place Carnot

Article 2315 – Travaux : 27 000 € (Maitrise d'œuvre)

Programme 3000 – Espaces verts

Article 2121 – Plantations arbres : 4 100 € (Terrassement carottage souches)

Programme 5001 – Travaux équipements sportifs

Article 2138 – Travaux : 25 000 € (Réfection toiture judo club)

Soit un total de 220 300 Euros

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve l'ouverture de crédits sus mentionnés en application de l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dit que ces montants seront inscrits au budget principal de la commune pour l'exercice 2014.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**